

# Aperçu des conditions de réussite, de la pondération et calcul

# Conditions de réussite, pondération et calcul AFP

La procédure de qualification est réussie si

- le domaine de qualification du TPP est évalué à la note 4 ou à une note supérieure ; et
- une note globale de 4 ou plus est atteinte.

### Candidats réguliers

Domaines de qualification ORFO	Pondération	Calcul
TPP	50%	Tel que jusqu'à présent
СР	10%	Des notes des semestres de l'école professionnelle (1er-3e semestre)
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Des notes des cours interentreprises
Total	100%	

### Candidats qui repassent l'examen AFP avec fréquentation scolaire

Domaines de qualification ORFO	Pondération	Calcul
TPP	50%	Tel que jusqu'à présent
СР	10%	Des notes des semestres de l'école professionnelle (3e-semestre):
		Discussion technique durant 30 minutes
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Total	100%	

### Candidats qui repassent l'examen AFP absentéisme scolaire

Domaines de		Calcul
qualification	Pondération	
ORFO		
TPP	50%	Tel que jusqu'à présent
СР	10%	Discussion technique durant 30 minutes
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Les notes existantes sont prises en compte
Total	100%	

<sup>\*\*</sup>Pour le calcul des notes, toutes les autres dispositions des articles 20 et 21 de l'ordonnance pour les horticulteurs et/ou des «Directives Adaptation des procédures de qualification de la formation professionnelle initiale en 2020 dans le contexte du coronavirus (COVID-19)" s'appliquent.

### Candidats selon l'art.32 (Art. 22 ORFO)

Domaines de qualification ORFO	Pondération	Calcul
TPP	60%	Tel que jusqu'à présent
СР	20%	Discussion technique durant 30 minutes
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Total	100%	

## Conditions de réussite, pondération et calcul CFC

La procédure de qualification est réussie si

- le domaine de qualification du TPP est évalué à la note 4 ou à une note supérieure ; et
- le domaine de qualification des CPÉ est évalué à la note 4 ou à une note supérieure ; et
- une note globale de 4 ou plus est atteinte.

#### Candidats réguliers

Domaines de qualification	Pondération	Calcul
ORFO		
TPP	30%	Tel que jusqu'à présent
CPG	15%	Des notes des semestres de l'école professionnelle (1er-5e semestre)
CPÉ	15%	Des notes des semestres de l'école professionnelle (1er-5e semestre)  ** Les résultats des examens (circuit des plantes) déjà effectués ne seront pas pris en compte
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Des notes des cours interentreprises
Total	100%	

<sup>\*\*</sup>Pour le calcul des notes, toutes les autres dispositions des articles 20 et 21 de l'ordonnance pour les horticulteurs et/ou des «Directives Adaptation des procédures de qualification de la formation professionnelle initiale en 2020 dans le contexte du coronavirus (COVID-19)" s'appliquent.

### Candidats qui repassent l'examen CFC avec fréquentation scolaire

Domaines de qualification ORFO	Pondération	Calcul
TPP	30%	Tel que jusqu'à présent
CPG	15%	A partir du semestre de l'école professionnelle (5° semestre) : Discussion technique durant 30 minutes
CPÉ	15%	A partir du semestre de l'école professionnelle (5e-semestre) : Discussion technique durant 30 minutes ** Les résultats des examens (circuit des plantes) déjà effectués ne seront pas pris en compte-
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Total	100%	

## Candidats qui repassent l'examen CFC absentéisme scolaire

Domaines de qualification	Pondération	Calcul
ORFO		
TPP	30%	Tel que jusqu'à présent
CPG	15%	Discussion technique durant 30 minutes
CPÉ	15%	Discussion technique durant 30 minutes
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Erfa	20%	Les notes existantes sont prises en compte
Total	100%	

### Candidats selon l'art.32 (Art. 22 ORFO)

Domaines de qualification ORFO	Pondération	Calcul
TPP	50%	Tel que jusqu'à présent
CPG	15%	Discussion technique durant 30 minutes
CPÉ	15%	Discussion technique durant 30 minutes
ECG	20%	Selon la directive du SEFRI du 16.04.2020
Total	100%	